
**COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS ENTRE LES
AUTOCHTONES ET CERTAINS SERVICES PUBLICS AU QUÉBEC :
ÉCOUTE, RÉCONCILIATION ET PROGRÈS**

Date : Le 21 janvier 2019

L'Honorable Jacques Viens, Président

Femmes autochtones du Québec

et

Procureure générale du Québec

et

Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et
Gouvernement de la Nation Crie

et

Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam

et

Regroupement Mamit Innuat Inc.

et

Association des policières et policiers
provinciaux du Québec

et

The Naskapi Nation of Kawawachikamach

et

Assemblée des Premières Nations Québec-
Labrador

et

Conseil de la Nation Atikamekw

et

Regroupement des centres d'amitié
autochtones du Québec

et

Makivik Corporation

et

Service de police de la Ville de Montréal

et

Directeur des poursuites criminelles et pénales

et

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de
la Baie James

et

Association professionnelle des officiers de la
Sûreté du Québec

PARTICIPANTS

**ORDONNANCE DE LEVÉE PARTIELLE DE L'ORDONNANCE DE
HUIS CLOS DES TRANSCRIPTIONS PAR STÉNOGRAPHIE DU
DOSSIER HC-64 ENTENDU LE 22 AOÛT 2018**

I. LE CONTEXTE

[1] Le 22 août 2018, le Procureur de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec: écoute, réconciliation et progrès* (la « Commission ») M^e Sébastien Brodeur-Girard a présenté devant le Commissaire Jacques Viens une demande verbale de huis clos dans le dossier HC-64, entendu le jour même.

[2] M^e Brodeur-Girard a allégué que ce dossier relevant de l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (c. P-34.1) (la « LPJ ») soit tenu à huis clos afin de protéger l'identité du ou des témoins entendus, incluant les enfants et les parents visés par le témoignage, ainsi que la confidentialité des renseignements personnels.

[3] Le Commissaire a accueilli la demande de huis clos et a rendu les ordonnances verbales suivantes, le 22 août 2018 :

ORDONNE la tenue à huis clos de l'audience du ou des témoins dans le dossier HC-64 prévue ce jour devant la Commission concernant un cas d'espèce relevant de l'application de la *Loi sur la protection de la jeunesse*;

INTERDIT à quiconque de divulguer, de publier, de communiquer ou de diffuser l'ensemble du témoignage dans le dossier HC-64;

ORDONNE que les médias prennent les mesures pour que les appareils d'enregistrement visuel ou sonore soient inopérants, afin de respecter la présente ordonnance;

ORDONNE l'exclusion des personnes qui ne sont pas autorisées selon l'article 44 des *Règles de procédure et de fonctionnement* de la Commission à assister aux audiences à huis clos;

ORDONNE aux procureurs de la Commission d'examiner les transcriptions par sténographie du témoignage dans le dossier HC-64 pour effectuer le caviardage nécessaire de façon à soustraire tous éléments identificatoires des personnes concernées par le présent dossier.

[4] Un projet des transcriptions par sténographie du témoignage dans le dossier HC-64 a été transmis aux participants et à l'intervenant à la Commission le 20 décembre 2018, leur laissant quinze (15) jours pour émettre tous commentaires, correctifs ou contestations.

II. LA DÉCISION

[5] **CONSIDÉRANT** que le Décret 1095-2016 adopté par le gouvernement du Québec le 21 décembre 2016, constituant la présente Commission d'enquête selon l'article 1 de la *Loi sur les commissions d'enquête* (c. C-37), mentionne :

« QUE les audiences de la Commission soient publiques et que celle-ci puisse, lorsqu'elle l'estime approprié, mener ses travaux à huis clos ou prendre toute autre mesure afin de protéger l'identité de témoins et

les renseignements personnels, tant à l'audience que lors de la communication de son rapport; »

[6] **CONSIDÉRANT** le mandat de la présente Commission tel qu'énoncé dans le Décret 1095-2016 :

« QUE la Commission ait pour mandat, en tenant compte des enjeux mentionnés dans le préambule, d'enquêter, de constater les faits, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation des services publics suivants aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse; »

[7] **CONSIDÉRANT** les *Règles de procédure et de fonctionnement* de la Commission aux articles 43, 44, 45, 46, 47 sur le huis clos et les ordonnances d'interdiction de divulgation, de publication ou de communication, ainsi que l'article 88 sur la couverture médiatique;

[8] **CONSIDÉRANT** les articles 11.2, 11.2.1, 82 et 96 de la LPJ concernant la confidentialité des renseignements recueillis dans le cadre de cette loi;

[9] **CONSIDÉRANT** que la Commission s'inspire des lignes directrices de la Politique sur le caviardage de la *Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)*¹ ayant pour but de protéger l'identité de personnes ou de cacher des informations sensibles relatives à une personne à l'intérieur de décisions portant sur des matières jugées délicates;

[10] **CONSIDÉRANT** l'expiration du délai de quinze (15) jours suite à la transmission du projet des transcriptions par sténographie du témoignage dans le dossier HC-64 ainsi que les commentaires transmis par les représentants des participants et de l'intervenant à la Commission, le cas échéant;

[11] **CONSIDÉRANT** que le caviardage des transcriptions par sténographie du témoignage dans le dossier HC-64 entendu le 22 août 2018 protège l'identité des enfants et des parents visés par le témoignage, ainsi que la confidentialité des renseignements personnels;

POUR CES MOTIFS, LE COMMISSAIRE :

[12] **ORDONNE** la levée partielle de l'ordonnance de huis clos rendue le 22 août 2018 permettant la publication des transcriptions par sténographie caviardées du ou des témoins entendus le 22 août 2018 dans le dossier HC-64, tel qu'annexées à la présente ordonnance.


Jacques Viens, Commissaire

¹ *Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)*, Politique N° DIJ-01 – Politique sur le caviardage, Date d'entrée en vigueur 2011-10-16, Date de mise à jour 2017-03-14, en ligne : https://soquij.qc.ca/documents/file/corpo_politiques/politique-sur-le-caviardage.pdf

ANNEXE 1

DEMANDE VERBALE DE HUIS CLOS

1 Alors, bienvenue à vous. Il me fait plaisir de vous
2 accueillir ce matin. Maintenant, Me Brodeur-Girard,
3 vous avez nous présenter le programme de la journée?

4 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

5 Oui, effectivement, Monsieur le Commissaire.

6 Alors, on va commencer cet avant-midi avec monsieur
7 Jesse Thistle qui va nous parler de ses recherches
8 et de son histoire personnelle en lien avec
9 l'itinérance Autochtone et le trauma
10 intergénérationnel. Et on poursuivre ensuite avec
11 Maître Marie-Josée Barry-Gosselin qui va venir nous
12 faire entendre madame Gabrielle Lupin et madame
13 Jacinthe Poisson et madame Arianne Martel, qui sont
14 agentes de recherche pour la Commission et qui vont
15 présenter la preuve documentaire accumulée par la
16 Commission au sujet de la judiciarisation
17 d'individus Autochtones en situation d'itinérance
18 au Québec.

19 Et après, cet après-midi, Me Denis-Boileau va
20 nous faire entendre un témoin citoyen en huis clos.
21 Donc, on demanderait le huis clos.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Oui. Alors, je comprends que vous demandez une
24 ordonnance de huis clos?

25 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

1 En effet.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors... et je comprends que c'est une affaire qui
4 concerne la Protection de la Jeunesse? Alors, étant
5 donné que en vertu de la Loi sur la Protection de la
6 Jeunesse, les audiences qui concernent ce sujet
7 doivent être à huis clos afin d'éviter de divulguer
8 le nom des personnes, des enfants et des personnes
9 liées aux enfants. Alors, je vais ordonner la non-
10 diffusion, non-divulgateion pour les gens qui
11 pourraient avoir connaissance du dossier et ordonner
12 de ne pas le diffuser ni divulguer, et évidemment,
13 éventuellement, lorsque nous aurons la transcription
14 des notes, il y aura un caviardage avant que les
15 notes soient déposées sur le site de la Commission.
16 Alors voilà.

17 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

18 Et on va conclure l'après-midi...

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Et ce sera le huis clos...

21 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

22 Ah.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Excusez-moi, ce sera le huis clos 64, hein, si j'ai
25 bien compris? O.K.

1 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

2 Donc, donc, oui. Et pour conclure cet après-midi,
3 Me Leblanc va nous faire entendre monsieur Laurent
4 Dyke, qui est agent d'intervention en itinérance au
5 sein de l'EMRII, l'Équipe Mobile de Référence et
6 d'Intervention en Itinérance du SPVM, qui va traiter
7 des services, des défis et des succès de l'EMRII, en
8 particulier auprès des personnes itinérantes
9 Autochtones.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors, je comprends que vous allez nous présenter
12 votre premier témoin? Et ensuite, peut-être déposer
13 des documents avant d'aller au témoignage?

14 **Me SÉBASTIEN BRODEUR-GIRARD :**

15 Oui. Bien en fait, on peut peut-être commencer par
16 l'affirmation solennelle pour monsieur Thistle.
17 We can proceed with Mr. Thistle for the swearing
18 in. Yes.

19

20

21

22

23

24

25

ANNEXE 2

NOTES STÉNOGRAPHIQUES CAVIARDÉES

1 [REDACTED] [REDACTED]
2 témoin citoyen
3 Assermentation sur la plume

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

6 Merci.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Bienvenue, monsieur [REDACTED] Il nous fait plaisir
9 de vous recevoir à la Commission. On va vous
10 écouter avec beaucoup d'attention.

11 Alors, Me Denis-Boileau, c'est votre témoin.

12 **Me MARIE-ANDRÉE DENIS-BOILEAU :**

13 Oui. Donc, je vous invite à nous faire votre
14 présentation.

15 **M.** [REDACTED] :

16 Bonjour. Je m'appelle [REDACTED] Je demeure
17 au [REDACTED] Je suis natif du [REDACTED] depuis
18 cinquante (50) ans, puis je... j'ai été à l'école,
19 au pensionnat. Présentement, je travaille pour
20 Santé Canada pour le pensionnat, sur le pensionnat.

21 Je fais de l'écoute pour ceux qui ont besoin
22 de parler de ce qu'ils ont subi au pensionnat, puis
23 je travaille aussi sur la Vérité et Réconciliation
24 sur le pensionnat encore. Puis présentement, je
25 travaille avec ma conjointe, puis j'ai travaillé

1 dans différents domaines. J'ai travaillé dans
2 (inaudible) aussi quatre ans. Ça m'a aidé beaucoup
3 à écouter les gens. Moi, j'ai pas droit de... même
4 si je suis Aîné, j'ai pas le droit de couper la
5 parole quand j'écoute quelqu'un, ce qu'il a à dire.
6 J'attends que... qu'il finisse de parler. S'il me
7 demande des suggestions, je donne des suggestions.
8 Je suis pas plus haut que les autres, je suis juste
9 un être humain comme vous autres aussi.

10 Moi, je peux pas dire que je suis plus haut
11 que les gens. On est tous à la même égalité.
12 C'est ça que j'ai eu, que j'ai appris beaucoup de
13 choses avant que je rentre au pensionnat. J'ai eu
14 le temps de... d'écouter mes parents me donner des
15 enseignements, parce que j'ai rentré au pensionnat
16 à l'âge de neuf (9) ans, neuf ans et demi (9½).
17 Quand ils ont ouvert le pensionnat en mille neuf
18 cent cinquante-cinq (1955), j'étais parmi les
19 premiers à rentrer là.

20 On comprenait pas ni le français ni anglais.
21 On utilisait juste notre langue. Puis j'ai eu
22 beaucoup de changements sur le pensionnat. Il faut
23 que je recule encore. Il y a eu des traités, ça
24 fait... quatre cents (400) ans qu'on en parle, ce
25 qu'on a su, ce que les Autochtones subissent encore

1 aujourd'hui. Moi, je pense que c'est encore plus
2 grave aujourd'hui.

3 Ça fait quatre cents (400) ans qu'on en parle
4 et toutes les traités qu'ils ont signés, les
5 Autochtones, ç'a jamais été respecté. Même
6 aujourd'hui. C'est frustrant. Je peux pas dire
7 que (inaudible) ça croche. Il s'agit juste de
8 vouloir écouter, d'ouvrir l'esprit un peu, puis ce
9 qu'on a à dire sur notre... comment qu'on vit
10 aujourd'hui.

11 Je veux pas dire que c'est juste les
12 Autochtones qui subissent. On subit toute la même
13 chose.

14 Oui. Quand j'écoutais mes parents, il y avait
15 que cinq, six Aînés qui se parlaient entre eux
16 autres. Ils parlaient que... m'asseoir avec eux
17 autres pour écouter ce qu'ils ont à dire, puis
18 c'est comme ça que j'ai appris, que j'ai appris à
19 écouter. Parce que j'ai appris à respecter les
20 Aînés aussi.

21 Ç'a été une éducation pour moi. Je sais
22 écouter. Aujourd'hui, je retrace les... nos jeunes
23 aujourd'hui. J'essaye de transmettre le mieux
24 possible ce que j'ai reçu des Aînés.

25 Quand je dis, ç'a jamais été agréable, ce

1 qu'on a subi. Les Aînés nous a parlé souvent le
2 chemin qui mène en Abitibi. Il fallait qu'on
3 campent dix (10) milles du vrai chemin et je me
4 demande pourquoi je me pose la question, pourquoi
5 qu'ils ont fait ça encore?

6 J'ai demandé aux Aînés, eux autres aussi il y
7 a pas été expliqué pourquoi qu'il fallait qu'ils
8 restent dix (10) milles du vrai chemin.

9 C'est toute ça que j'ai vécu. J'écoutais les
10 Aînés. Quand qu'ils ont ouvert le pensionnat, ça,
11 c'est devenu pour moi un changement, un grand
12 changement à part de ça. C'est là que mes parents,
13 ils ont pu se donner... il a pas été capable de
14 donner de l'éducation à leurs enfants, parce que le
15 pensionnat a enlevé toute ça. C'est ça l'impact du
16 pensionnat.

17 Des fois, moi, quand je parle du pensionnat,
18 j'ai été capable de raconter des menteries. Des
19 menteries comme confessionnal. Nous autres, on
20 savait pas c'est quoi, le péché. Il fallait
21 inventer des choses, c'est comme ça que j'ai appris
22 à mentir. C'est quelque chose pour moi quand je
23 parle de ça. C'est pas rien que ça qu'on a subi,
24 on a subi beaucoup de choses. Je raconterai pas
25 tout ce que j'ai subi au pensionnat. C'est vrai

1 que j'ai eu de l'éducation. J'ai devenu à haïr mes
2 propres parents, parce qu'ils m'ont envoyé au
3 pensionnat.

4 Puis j'en voulais les Autochtones. Je voulais
5 pas comme être Autochtone, je voulais devenir comme
6 un Blanc. Aujourd'hui, je suis capable de dire
7 merci à mes parents, parce que quand j'ai resté au
8 [REDACTED], il y avait personne qui parlait
9 l'anglais ni le français. Ça parlait juste la
10 langue. Aujourd'hui, je comprends plus mes
11 parents, pourquoi qu'ils m'ont envoyé là au
12 pensionnat. Je comprends aujourd'hui. Je remercie
13 aujourd'hui mes parents de m'avoir envoyé là.
14 C'est vrai, ç'a pas été facile pour moi.

15 (Inaudible), c'est mes parents. Mes parents
16 sont toutes décédés. J'ai fait l'amende honorable
17 avant, avant qu'ils meurent. Je l'ai fait
18 (inaudible). Quand j'ai fait ces affaires-là, ç'a
19 été une libération pour moi. Une libération pour
20 mes parents aussi. Je comprenais plus. C'était
21 pas facile pour mes parents aussi, enlever leurs
22 enfants, emmener loin de chez eux pour du maudit
23 temps.

24 C'est comme ça que je... j'apprends
25 aujourd'hui à respecter toutes les personnes, que

1 ce soit Blanc ou Autochtone. J'essaye de le
2 comprendre aujourd'hui.

3 Oui, ç'a pas été facile pour nous autres.
4 Aujourd'hui, je suis fier d'être Autochtone
5 aujourd'hui. La fierté que j'ai quand je vois les
6 enfants danser au pow-wow, ils sont fiers d'être
7 Autochtones. Je veux pas qu'on les enlève, ceux
8 qui étaient là aux gens.

9 Aujourd'hui, je suis capable d'écouter les
10 gens. Je suis capable de les respecter aussi.
11 Malgré... parce que le pensionnat, j'ai écouté un
12 Aîné, comment qu'il se sentait quand les enfants
13 étaient partis pour le pensionnat. Eux autres, ils
14 consommaient. Les parents consommaient pour
15 oublier, il a utilisé l'alcool.

16 Et je veux pas blâmer l'Église, je veux pas
17 blâmer le gouvernement. C'est juste qu'il faut
18 qu'ils nous aident. Combien d'Autochtones qui ont
19 été au pensionnat, qui ont pas digéré encore ce
20 qu'ils ont subi au pensionnat? Ça prend de
21 l'argent pour ça.

22 Moi, j'ai commencé à travailler là depuis
23 qu'ils ont commencé à parler du pensionnat. Je
24 suis encore là. C'est très facile de s'excuser.
25 Quand monsieur Harper a fait des excuses pour les

1 Canadiens et les Canadiennes, pour le Canada,
2 c'était facile pour lui de dire, de s'excuser,
3 parce que il connaissait pas l'historique de ça.

4 Aujourd'hui, je peux pas... j'ai de la misère
5 à croire encore aujourd'hui. Je fais plus
6 confiance à personne maintenant. Ça fait quatre
7 cents (400) ans qu'on en parle. Ç'a jamais abouti
8 à rien.

9 Je me posais des questions encore aujourd'hui,
10 à matin. C'est quoi l'impact qu'il va avoir après,
11 après la Commission, c'est quoi qu'il va avoir? On
12 va-tu ignorer encore? On va-tu finir nos oreilles
13 encore? Je me pose des questions encore
14 aujourd'hui. Oui, j'ai eu confiance à... au
15 gouvernement. Aujourd'hui, non, je peux pas dire
16 que j'ai confiance. Et j'espère que ça va aboutir
17 à quelque chose avec la Commission.

18 Ils nous avaient enlevés de nos parents à
19 l'âge de sept (7) ans pour le pensionnat.
20 Aujourd'hui, c'est encore plus grave encore
21 aujourd'hui avec les Services sociaux, Protection
22 de la Jeunesse. Le bébé, ils amènent déjà le bébé,
23 parce qu'ils ont pas confiance aux Autochtones.
24 Est-ce que nous sommes des sauvages encore? Je
25 pense qu'on est plus civilisés aujourd'hui. Il

1 fait pas confiance aux... à nous autres aussi.

2 Oui, j'ai eu affaire avec les Services sociaux
3 moi aussi [REDACTED]. Il y a des
4 Services sociaux qui sont corrects. Ils sont pas
5 corrects aussi. Et j'en ai connu, des travailleurs
6 Services sociaux, ils venaient travailler au [REDACTED]

7 [REDACTED] Ils commençaient à nous comprendre un peu
8 de la manière qu'on vit. De la manière qu'ils nous
9 traitaient aussi. (Inaudible). C'est le nouveau
10 CAVAC, c'est toujours à recommencer, recommencer.

11 Juste pour dire que l'écoute est pas là.
12 C'est l'autorité encore des Services sociaux,
13 Protection de la Jeunesse. Et j'ai appris
14 l'autorité au pensionnat. J'apprends encore
15 aujourd'hui à l'âge que j'ai. La confiance est
16 plus là.

17 Comme je le disais encore, c'est toujours la
18 même question qui me revient. Comme je disais
19 souvent, l'argent gaspillé. C'est quoi que ça va
20 aboutir avec la Commission? On aurait pu faire...
21 on aurait pu envoyer l'argent dans une communauté.

22 On essaye de travailler avec les jeunes
23 aujourd'hui le mieux qu'on peut. C'est toujours le
24 fond, c'est toujours l'argent qui manque.

25 Je suis pas ici pour blesser personne. Je suis

1 ici, c'est juste pour parler ce que je ressens
2 encore aujourd'hui.

3 J'ai parlé aux Aînés et j'ai parlé aux Aînés
4 depuis quelque temps. Je parle aux Aînés depuis
5 quelque temps à propos de la Commission. Non, ils
6 croient pas ça eux autres aussi. Ils disent ça
7 fait quatre cents (400) ans qu'on attend. Ç'a
8 jamais rien fait. On dirait de plus en plus, il
9 devient de plus en plus grave encore.

10 Oui, on essaye de protéger la nature aussi.
11 Je sais pas si vous avez su le barrage qu'on avait
12 fait au [REDACTED]. On avait bloqué le busage(?)
13 toute l'été. À un moment donné, il nous a ramassé
14 avec les armées. Quand on veut faire quelque
15 chose, il faut faire un blocage sur le chemin pour
16 que le gouvernement nous écoute un peu au moins.

17 Ils ont toute mis en prison, les Autochtones
18 qui bloquent les chemins. C'est le pouvoir qu'ils
19 ont avec leurs armées. On essaye de protéger la
20 nature. Il fallait qu'ils disent qu'on parte pour
21 sortir de là. Moi, j'ai dit après, moi, j'étais
22 pas là quand ils ont eu affaire avec la... l'armée,
23 avec les polices, policiers. J'étais déjà rendu à
24 [REDACTED], moi, je travaillais à [REDACTED] J'ai
25 écouté la nouvelle à la télévision. « Je pars et

1 reviens tout de suite. »

2 Ils ont toute fait, ils ont toute mis en
3 prison ceux qui faisaient le barrage. Il fallait
4 qu'ils disent, pour sortir de là, les Autochtones,
5 il fallait qu'ils disent « Coupable. » Oui, ils
6 sont coupables par la loi. Ils sont pas coupables
7 pour protéger la nature, les arbres.

8 Moi, si j'étais là, si j'avais été là, moi,
9 j'aurais pu dire « Non coupable », parce que j'ai
10 déjà pensé à un moment donné, ils vont se faire
11 ramasser, ces Autochtones-là, c'est ça je pense.
12 J'étais moi là toute l'été. Je peux dire comme
13 bénévole là dedans moi, tout le monde faisait le
14 bénévole. Les deux communautés ont investi pas mal
15 dans la nourriture qu'on mangeait là. Juste pour
16 protéger la nature.

17 Au moins, ç'a fait quelque chose au moins.
18 Oui, c'est vrai, si tu regardes la mappe, okay, la
19 mappe de Davidson, mil neuf cent vingt sept (1927),
20 il y avait rien encore ici. C'est des Autochtones
21 qui occupaient encore le territoire ici à Val-d'Or.
22 On s'est fait tasser encore. Ils se sont fait
23 tasser encore. Aujourd'hui, ces gens-là sont
24 rendus dans le bois de Quevillon.

25 Okay, j'ai la carte de ça moi. En mille neuf

1 cent trente-sept (1937), ceux-là qui ont fait la
2 ville de Val-d'Or. C'est les gens de chez nous qui
3 occupaient le territoire ici. C'est pas Commandant
4 qui a fait les... qui étaient là. Commandant, il
5 vient de Maniwaki, lui.

6 Moi, je dis que c'est pour ça qu'il y a... si
7 ils nous avaient écouté un peu, l'histoire de ça,
8 ils auraient pu comprendre nous. Puis c'est vrai,
9 moi, je suis natif du [REDACTED] puis j'ai déménagé
10 au [REDACTED] en mille neuf cent soixante (1960).
11 Depuis lors, je connais l'historique. On commence
12 à raconter l'historique du [REDACTED] comment que
13 ça s'est développé. Ç'a pas été facile non plus.
14 Toute, j'ai vu de mille neuf cent soixante (1960),
15 qu'est-ce qui s'est passé au [REDACTED]. On a eu
16 des démêlés avec la police aussi. C'était encore
17 l'autorité encore.

18 Encore, je me suis dit à matin, je parlerai
19 pas longtemps. Je fais juste... parce que toutes
20 les enseignements qu'on reçoit de nos parents, de
21 nos grands-parents, de cérémonies qu'on fait, on
22 les a cachés longtemps. On n'a pas le droit de
23 faire ça... « c'est diabolique », c'est ça qu'ils
24 nous disaient. C'est qui qui disait ça? C'est
25 l'Église catholique, le gouvernement.

1 Je peux parler longtemps des Services sociaux.
2 Ils disent sa tu vas en thérapie, tu vas avoir tes
3 enfants. Les parents s'en vont en thérapie, des
4 fois. Ils ressortent... les enfants sont encore
5 dans une autre place. Est-ce que c'est pour caler
6 encore plus encore? Les jeunes, ils font leur
7 possible pour revoir leurs enfants chez eux. Quand
8 ils se font dire tu vas en thérapie, tu vas avoir
9 tes enfants. Non, ils s'en vont... ils sont
10 frustrés. Ils commencent à boire, à consommer. Le
11 suicide embarque après.

12 Moi, ça fait vingt-six ans que je consomme pas
13 et je vois ce qui se passe, j'entends ce qui se
14 passe et j'entends les cris des jeunes. Nous
15 autres aussi, à un moment donné, on va aller
16 chercher des enfants Blancs à Val-d'Or, placés au
17 [REDACTED]. Je le sais pas qu'est-ce qui va à l'air
18 à part de ça, qu'est-ce qu'ils vont penser?

19 Et j'entends des gens, encore des gens qui
20 mettent les enfants à Val-d'Or, qui sont la famille
21 d'accueil. Ils se posent des questions. Ils
22 disent - pourquoi tu gardes pas les jeunes
23 Autochtones? Tu donnes juste à manger du
24 baloney... c'est ça qu'ils disent. Ils font de
25 l'argent avec ça. J'ai toujours entendu ça.

1 Oui, je peine beaucoup. J'ai travaillé dans
2 la détention aussi. C'est là que j'ai appris
3 comment que ça se passe à l'ouest aussi. J'ai
4 raconté les Aînés là-bas. On était quatre-vingts
5 (80) à se rencontrer quand on a commencé à
6 travailler dans une détention. Quatre-vingts Aînés
7 qui se partagent entre nous autres. Toutes les
8 pensionnats, ce qui s'est passé, dans les
9 détentions, ce qui se passe.

10 Et j'ai appris beaucoup de choses, mais j'ai
11 pas eu l'éducation. J'ai fait mon... j'ai pas fait
12 mon secondaire, mais j'utilise les enseignements de
13 mon... de nos Aînés.

14 C'est ça, mon travail, moi. C'est vrai que il
15 y a des bons, il y a des bons Services sociaux il y
16 a des mauvais aussi. Ça fait deux fois que je dis
17 ça. Qui commencent à écouter avant ceux qui
18 veulent travailler vraiment dans une communauté.
19 Il faut qu'ils savent comment qu'on vit. C'est
20 pour ça qu'ils vont utiliser tout de suite leurs
21 méthodes de travail, leur pouvoir.

22 Moi, j'aimerais ça prendre cinq minutes.

23 **LE COMMISSAIRE:**

24 Alors on va suspendre.

25 SUSPENSION

1 -----

2 REPRISE

3 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

4 La Commission reprend.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Oui, alors, bonjour de nouveau, monsieur [REDACTED]

7 Je continue à vous écouter.

8 **M. [REDACTED] :**

9 Okay. Moi, ce que je voulais mentionner encore
10 aujourd'hui, c'est juste ma recommandation tout à
11 l'heure, puis une chose que je voulais dire avant,
12 c'est que moi, je me posais encore des questions à
13 matin, je te disais. Je me disais, puis comme j'ai
14 toujours dit de même, moi, que il y a des bons, il
15 y a des mauvais et c'est la même chose au
16 pensionnat. Moi, j'ai... j'avais toujours voulu
17 l'Église catholique. Non, c'est pas l'Église,
18 c'est l'individu. Il y a des bons prêtres, il y a
19 des mauvais aussi. On est juste des êtres humains,
20 c'est ça que je pense.

21 Vous parlez de réconciliation. Ce qui s'est
22 passé, pour moi, réconciliation, je commence à
23 travailler sur ça, réconcilier l'Église,
24 réconciliation.

25 Et j'ai haï longtemps, moi, l'Église, les

1 prêtres. Aujourd'hui, je suis capable de rentrer à
2 l'église aujourd'hui. Réconciliation (inaudible).
3 Le pardon. On a appris beaucoup des enseignements
4 du pardon par nos Aînés. C'est comme ça que j'ai
5 appris à pardonner à mes parents.

6 Ce qui s'est passé vraiment aujourd'hui,
7 qu'est-ce qu'ils vont devenir, nos jeunes
8 aujourd'hui? Est-ce qu'ils vont continuer à subir
9 la même chose qu'on a subie à propos des services
10 sociaux puis la DPJ.

11 Toute ce que j'ai subi au pensionnat, j'ai
12 fait subir à mes enfants. Mes enfants, ils ont
13 fait subir à nos enfants. Il faut qu'à un moment
14 donné, ç'a arrêté, ça. Nos petits enfants sont
15 capables de... d'être conscients de ça.

16 Nos jeunes sont très précieux pour nous
17 autres. Ils sont très intelligents, ces jeunes-là
18 malgré la consommation.

19 C'est les enseignements qu'on a eus de nos
20 parent et de nos grands-parents. Ç'a été très
21 bénéfique pour nous autres. Aujourd'hui, ça
22 devient de plus en plus fort. Nos parents, ils ont
23 abandonné de nous éduquer quand ils ont ouvert le
24 pensionnat. Le pensionnat a pris trop de place,
25 beaucoup de place et nos parents pouvaient pas nous

1 donner l'éducation. C'est ça que j'ai haï mon
2 père, moi. Moi, je disais à mon père je veux pas
3 que personne d'autre me donne des enseignements.
4 Je veux que toi, tu me donnes des enseignements.
5 Il m'a dit carrément c'est pas plus... ce sera plus
6 moi qui te donne l'éducation, ça va être d'autres.

7 Aujourd'hui, nos jeunes, on dirait qu'ils ont
8 plus le droit de donner l'éducation à nos jeunes,
9 les jeunes aujourd'hui. Les jeunes, ils vont
10 utiliser les Services sociaux. Si tu me frappe...
11 ils vont dire ça à ses parents, c'est pas... je
12 veux dire services sociaux. Comme ça, les jeunes
13 parents, ils donnent l'éducation. C'est à cause
14 des Services sociaux qui... ils ont peur, eux
15 autres aussi. On vit la peur encore aujourd'hui.
16 Les jeunes vivent la peur encore aujourd'hui.
17 L'autorité. Ça nous tue, ça. Ça tue les jeunes.
18 Puis c'est pour ça qu'on a besoin beaucoup de fonds
19 pour refaire revivre les jeunes, les jeunes
20 parents.

21 Je vous ai parlé tout à l'heure la colère
22 qu'ils vivent après quand ils se font enlever leurs
23 enfants, la frustration qu'ils vivent. Que les
24 gens qui ont l'autorité, qu'ils fassent plus de
25 promesses. « Tu vas avoir tes enfants si tu vas en

1 thérapie. » C'est ça, des promesses. Des fausses
2 promesses à force.

3 Les jeunes, ils reviennent de thérapie. Ils
4 vont vivre la colère et la frustration.
5 (Inaudible). Le système est fait de même pour
6 caler plus encore ces jeunes-là.

7 Oui, j'ai de l'espoir encore, un jour, ça va
8 changer. Si on a assez de fonds pour aider ces
9 jeunes parents-là.

10 Ma recommandation, ce que je voulais faire,
11 c'est j'espère que je ferai pas des enregistrements
12 encore que vous faites. Il y en avait beaucoup qui
13 ont passé, les témoignages qu'ils ont faits, il y
14 en avait beaucoup. Ils veulent avoir un
15 changement.

16 C'est pour ça que je suis ici moi aussi, pour
17 la future génération de nos enfants, de nos petits-
18 enfants qui vont... c'est pour ça que je suis venu
19 ici.

20 Il faut que le gouvernement écoute un peu,
21 écoute ce qu'on a à dire, ce que j'ai envie de dire
22 aussi. C'est pas juste moi qui passe à la
23 Commission, il y en a plusieurs qui ont passé.
24 C'est le but pour la future génération.

25 Moi, ce que je voulais dire seulement, c'est

1 juste que je voulais remercier la Commission
2 pareil. Les efforts qu'ils font pour être écoutés.
3 Depuis quatre cents (400) ans qu'on en parle, on en
4 parle encore aujourd'hui.

5 Toutes les Autochtones qui ont passé, toutes
6 les gens qui ont passé, je les félicite, le courage
7 qu'ils ont eu, parce que c'est pas facile. Pour
8 moi, ç'a pas été facile de revivre ce qu'on a subi,
9 de regarder en avant qu'est-ce qu'ils vont subir
10 encore, nos gens. D'espérer les changements.
11 D'espérer qu'il y a plus d'écoute aussi. Le
12 respect, ça fait partie de notre cheminement.
13 C'est comme... c'est la même chose avec la
14 réconciliation, c'est important.

15 Il y a un Aîné qui m'avait dit une fois - si
16 t'as pas de pardon, tu vas toujours rester à la
17 même place, t'avances pas... Puis c'est vrai.
18 J'aurais pu encore haïr mon père si j'avais pas
19 pris le pardon. Ç'a été bénéfique pour moi, puis
20 ç'a été bénéfique pour mes parents aussi. Il faut
21 respecter nos parents. Et j'ai manqué de respect,
22 je suis capable de dire la vérité aujourd'hui,
23 qu'est-ce qui s'est passé vraiment.

24 Nous autres, on est là pour accueillir les
25 gens, les Autochtones sont accueillants. Puis

1 c'est quoi qu'on a en reconnaissance. On veut
2 juste avoir l'écoute. Qu'est-ce qui se passe
3 vraiment dans la communauté.

4 Il y a des maisons qui sont pourries. Moi, ça
5 fait cinquante ans que j'habite à la même maison.
6 Les rénovations coûtent cher, puis le Conseil, il
7 est pas là pour ça aussi. Quand on demande des
8 affaires au gouvernement, il y a pas d'argent -
9 partout. Comment veux-tu qu'on vive ce qu'on a
10 besoin d'élever de notre maison dans notre
11 communauté?

12 Moi, je pense toujours à la future génération.
13 Qu'est-ce qu'on va faire? Quand est-ce que le
14 gouvernement va changer? Des promesses
15 électorales.

16 J'ai fait mon devoir, je m'en vas voter pour le
17 mieux. Comme ça, toujours des promesses encore,
18 c'est juste des promesses. Moi, je voudrais juste
19 vous dire merci à chacun de vous autres. Je
20 voudrais remercier [REDACTED] ma compagne.
21 Megwetch. C'est bon, megwetch.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Megwetch. Je pense que je vais vous remercier
24 beaucoup, beaucoup, beaucoup d'avoir accepté de
25 partager avec nous. C'est important. Je pense que

1 je l'ai déjà dit. On veut, la Commission, faire
2 ressortir les problèmes, les difficultés, demander
3 à ceux qui ont des pouvoirs de changer des choses.
4 Le gouvernement, les autorités Autochtones aussi,
5 les leaders Autochtones, les gouvernements, de
6 travailler ensemble pour faire en sorte que les
7 Autochtones puissent avoir une écoute, une
8 meilleure qualité de vie, puis arriver à une
9 réconciliation, de faire diminuer le climat de
10 méfiance avec tout ce qui s'est passé
11 antérieurement dans... on se rend compte qu'il y a
12 une méfiance, qu'il y a un manque de confiance d'un
13 côté, chez les Autochtones, qu'il y a une
14 méconnaissance chez les Blancs.

15 Il faut dire que les Blancs (inaudible), qui
16 connaissent pas les réalités Autochtones. La
17 plupart des gens connaissent absolument rien, ont
18 des préjugés qui sont basés sur toutes sortes de
19 choses qui sont pas fondées. Alors, il va falloir
20 penser à faire une éducation chez les allochtones,
21 une formation chez les gens qui vont dans les
22 services publics. Souhaiter que les gens qui vont
23 travailler dans les communautés le fassent avec
24 intérêt et s'en aille pas à partir du moment où ils
25 commencent... vous avez mentionné que les gens

1 arrivent et quand ça commence à aller bien, qu'il y
2 a un climat de confiance qui se bâtit, les gens
3 commencent à connaître la communauté, bien, les
4 gens partent.

5 Alors, il faut essayer de faire en sorte qu'il
6 y ait plus de gens aussi des communautés
7 Autochtones qui aillent travailler... aillent se
8 former en service social, police, pour avoir des
9 policiers Autochtones, des travailleurs sociaux
10 Autochtones, des gens qui vies des communautés.
11 C'est tout à fait souhaitable. On va espérer, puis
12 ça, bien, il faut créer un climat qui va faire en
13 sorte que les jeunes sont... soient motivés pour
14 aller le faire, aller travailler et revenir. Hein?

15 Bien en tout cas, il y a toutes sortes de
16 choses, il y en a beaucoup, beaucoup, beaucoup.
17 Alors, je vous remercie beaucoup d'avoir partagé
18 avec nous, puis j'espère, comme je vous ai dit à
19 l'ajournement, je peux pas vous promettre qu'il va
20 y avoir des changements, mais ce que je peux vous
21 promettre, c'est que nous, on va dire qu'il faut
22 que ça change. Puis on fera pas rien que le dire,
23 on va l'écrire. Ça, je peux vous promettre ça.

24 Puis en espérant que effectivement, ça
25 s'améliore. J'ai pas de baguette magique. Je

1 pense que personne a une baguette magique, mais
2 s'il peut y avoir une bonne volonté. On sait que
3 ça va prendre du temps. Ça peut pas changer en
4 deux jours, mais si il y a une bonne volonté, puis
5 les gens font des efforts et ont le goût de
6 contribuer, puis de faire ensemble. Pas arriver
7 avec des beaux grands programmes et dire aux
8 Autochtones - bien voici, on a pensé pour vous.
9 Ça, ça devrait être bon. Non, le faire ensemble,
10 s'asseoir ensemble, voir les problèmes.

11 Puis être réalistes, puis dire oui, il y a des
12 problèmes, puis d'essayer d'entrevoir les
13 solutions. En tout cas, je pense tout haut. Moi,
14 c'est les souhaits que j'ai, puis j'espère que ça
15 va se faire.

16 En tout cas, je vais vous dire, monsieur
17 ██████████ que je vous remercie beaucoup d'être venu
18 partager avec nous et nous vous écoutons, nous vous
19 avons écouté, puis on va essayer de rapporter le
20 plus fidèlement possible ce qu'on a entendu.

21 Puis vous avez dit, il y a des gens qui ont eu
22 du courage, il y a d'autres personnes qui sont
23 venus, on les a entendues aussi. Puis tous
24 ensemble, bien, j'ai comme l'impression que ça
25 donne un portrait qui est pas mal complet de la

1 situation. Puis à partir des réalités, bien, il va
2 nous rester à espérer que les gens en autorité
3 fassent quelque chose.

4 Alors, merci beaucoup et je vous félicite de
5 prendre le temps de travailler dans votre
6 communauté. Je comprends que vous vous occupez des
7 gens qui ont été victimes des pensionnats. Vous
8 aidez dans ce sens-là là, puis je vous encourage à
9 continuer, puis d'aider les jeunes dans votre
10 communauté. C'est important.

11 Les Aînés, bien, ont une sagesse qui peut être
12 transmise aux jeunes, puis vous avez parlé beaucoup
13 de respect. Habituellement, je regarde
14 régulièrement le... ce qu'il y a écrit là, puis
15 vous voyez, il y a « respect » dans ce qu'il y a.
16 Il y a six autres enseignements qui sont là, qui
17 sont importants, puis je pense que c'est pas moi
18 qui l'a inventé. On l'a pris chez les Autochtones.
19 Alors, merci beaucoup.

20 Et vous avez pas de document à produire? Ça
21 va? Bon, bien, alors, bonne chance. Merci...

22 **M.** [REDACTED] :

23 Um-hum.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 D'être venu partager avec nous.

1 On va suspendre le temps de... c'est à trois heures
2 (3 h), le prochain témoignage, je pense, hein?

3 SUSPENSION

4 -----

5 REPRISE

6 **LA GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :**

7 La Commission reprend.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Oui. Alors, bonjour. Alors, nous reprenons la
10 partie publique des audiences. Alors, je vais
11 commencer par demander aux procureurs de
12 s'identifier pour les fins de l'enregistrement.

13 **Me CHRISTIAN LEBLANC,**

14 **PROCUREUR POUR LA COMMISSION VIENS :**

15 Bonjour, Christian Leblanc, procureur en chef de la
16 Commission.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bienvenue, Me Leblanc.

19 **Me RAINBOW MILLER :**

20 Bonjour. Me Rainbow Miller pour Femmes Autochtones
21 du Québec.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Bienvenue, Me Miller.

24 **Me MAXIME LAGANIÈRE :**

25 Bonjour, Maxime Laganière pour le Directeur des